



Pour participer solidairement à l'égalité des chances

Si l'égalité des chances de réussite est un principe de la formation pédagogique en CPGE, les inégalités sociales peuvent représenter un frein à cette réussite.

Chaque année, des étudiants de 1^{ère} ou 2^{ème} CPGE rencontrent des difficultés financières pour assurer l'ensemble de leurs inscriptions aux concours, leurs frais de déplacement aux oraux, leurs charges de restauration ou autres (comme par exemple la participation aux sorties de classe).

La Caisse de solidarité apporte un coup de pouce au moment difficile à passer

Cette caisse est abondée exclusivement par les dons des familles au moment des inscriptions. *Chacun peut faire un don par chèque au montant libre*, libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Champollion

Cette année, 4000 € issus des dons des familles ont été attribués pour soutenir une vingtaine de demandes. Celles-ci sont examinées individuellement en commission après dépôt d'un dossier argumenté et agrémenté de pièces justificatives.